



# CAYEUX-SUR-MER

## ÉTUDE EN VUE DE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

quartier libre + julie colin + actéhis

## RÉUNION PUBLIQUE

23 septembre 2020

# 1 – OBJET DE LA DÉMARCHE

## DÉFINIR LES CONDITIONS DE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Pourquoi ? Quelques signaux à considérer avec attention...

Moins 300 habitants  
en 10 ans

Vieillessement  
croissant de la  
population

Accroissement significatif  
du nombre de logements  
vacants

Difficultés accrues d'accès  
au logement pour les  
résidents

Accroissement du taux  
de chômage

Maintien des commerces et  
saisonnalité de la demande

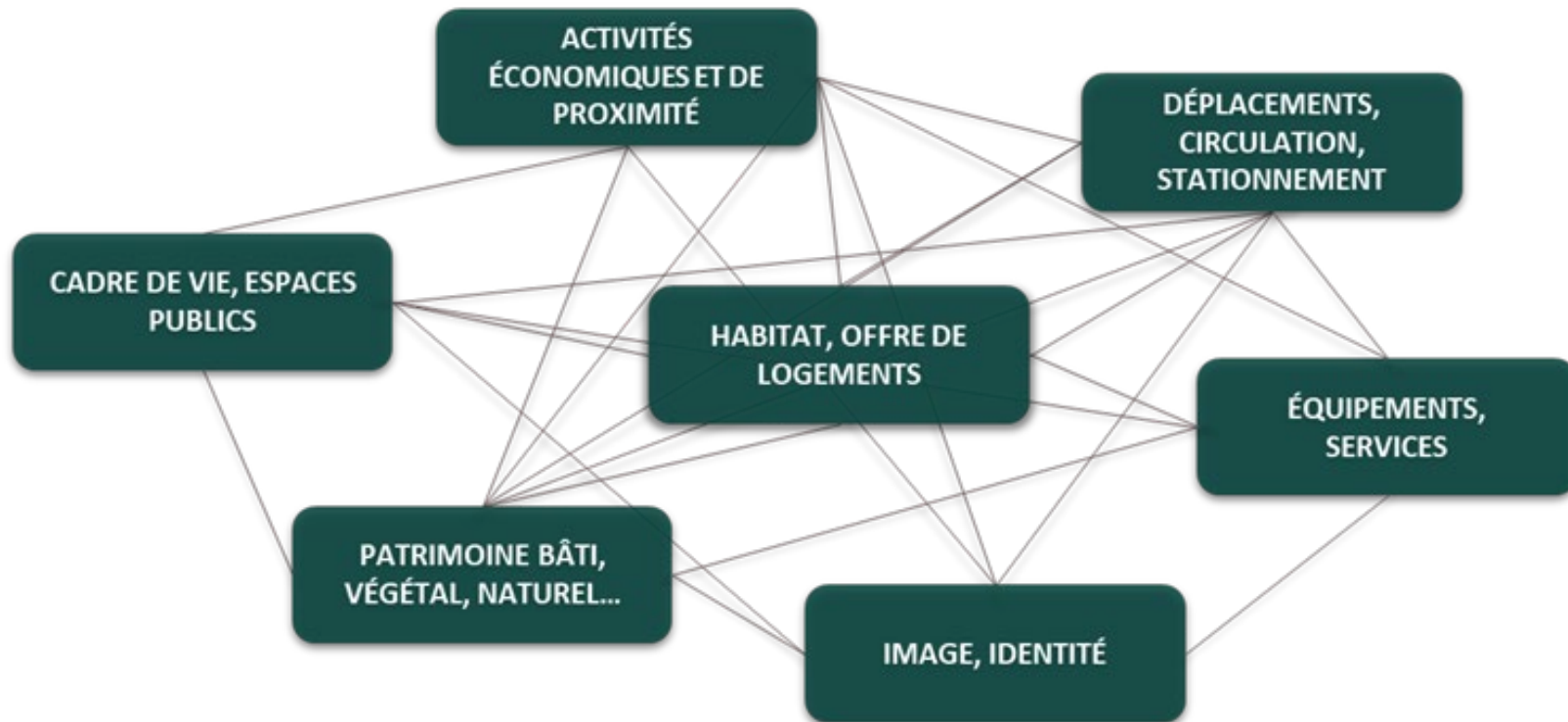
# 1 – OBJET DE LA DÉMARCHE

## DÉFINIR LES CONDITIONS DE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

- accessibilité, qualité et localisation de l'offre de logements permanente
- maintien, adaptation et déploiement de l'offre commerciale
- poursuite du réaménagement des espaces publics
- recherche d'un meilleur équilibre entre les différents modes de déplacement
- amélioration de la signalétique et de la lisibilité du centre-bourg
- renforcement des liens entre le centre-bourg et le front de mer
- adaptation des réseaux et équipements publics

# 1 – OBJET DE LA DÉMARCHE

## DÉFINIR LES CONDITIONS DE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG



➤ une approche globale du fonctionnement et de l'attractivité du centre-bourg

# 1 – OBJET DE LA DÉMARCHE

## DÉFINIR LES CONDITIONS DE LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

- ↳ **définir la trajectoire du futur « développement » de Cayeux**
- ↳ **concilier les besoins du quotidien et les besoins saisonniers**

## 2 – OBJECTIFS

- s'inscrire dans les cadres nationaux et locaux relatifs au renforcement de l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes, au bénéfice des territoires sur lesquels ils rayonnent
- mettre en cohérence les projets et démarches en cours : étude de circulation, élaboration du Plan local d'urbanisme, projet de requalification du boulevard Sizaire, etc.
- permettre à Cayeux-sur-Mer de profiter du dispositif **OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE [ORT]** portée par la communauté d'agglomération de la Baie de Somme
  - ↳ **des moyens d'agir sur la rénovation de l'habitat, le commerce, la requalification des espaces publics, etc.**

# 3 – PÉRIMÈTRE D'INVESTIGATION



# 4 – DÉROULEMENT

## 1. ÉTAT DES LIEUX & DIAGNOSTIC [sept. – déc. 2020]

*Quels sont les atouts et les faiblesses du centre-bourg aujourd'hui ? Qu'est-il important de faire évoluer, améliorer, transformer, etc. ?*

## 2. STRATÉGIE [janv. – mars 2021]

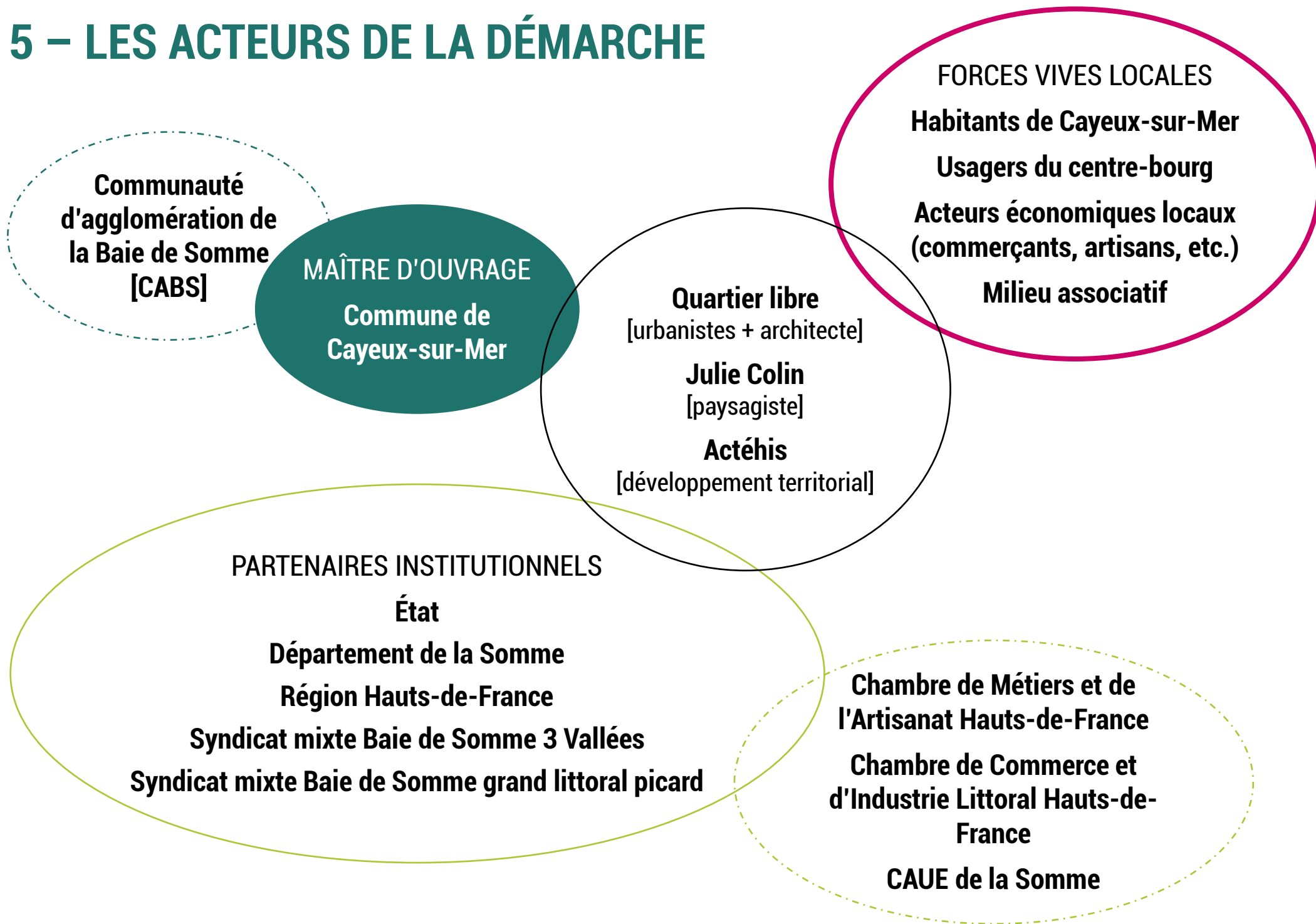
*Quel centre-bourg souhaitons-nous à 10 ou 15 ans ? Sur quel(s) site(s) et/ou problématique(s) agir en priorité ?*

## 3. ACTIONS À ENGAGER [avril – juin 2021]

*Quelles conditions mettre en œuvre pour agir ?*



# 5 – LES ACTEURS DE LA DÉMARCHE



## 6 – CONDITIONS DE PARTICIPATION DES FORCES VIVES LOCALES

- Adaptées à chaque étape de la démarche
- Conditionnées à l'évolution du contexte sanitaire

Enrichir le regard porté sur le centre-bourg par la prise en compte de votre « **expertise du quotidien** »

### DANS LE CADRE DE LA PHASE « ÉTAT DES LIEUX & DIAGNOSTIC » :

- Mise en ligne d'un **questionnaire** sur le site Internet de la commune
  - Mise à disposition d'un « **cahier du projet** » en mairie
  - **4 oct.** [8h – 12h] : tenue d'un « stand » projet sur le marché
  - **5 oct.** [15h – 17h] : atelier destiné aux acteurs économiques locaux [sur inscription]
  - **2 nov.** [18h – 20h] : atelier destiné aux habitants [sur inscription]
- *Réunion publique de présentation du diagnostic [date à préciser]*

## 7 – MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ATELIERS

- **5 oct. [15h – 17h] : atelier destiné aux acteurs économiques locaux [sur inscription]**
  - *Un courrier va être adressé à tous les acteurs économiques locaux, lequel mentionnera l'adresse mail pour l'inscription à l'atelier.*
- **2 nov. [18h – 20h] : atelier destiné aux habitants [sur inscription]**
  - *Inscription à l'accueil de la mairie, à partir du 29 septembre 2020 (et jusqu'au 27 octobre), auprès de Madame Marquis. Les personnes intéressées devront venir avec leur propre stylo et remplir une fiche d'inscription mentionnant leurs nom, prénom, adresse postale, adresse électronique et numéro de téléphone.*

*Ces deux ateliers se dérouleront à la salle des écoles de La Mollière.*



**En raison du contexte sanitaire, seules les personnes inscrites pourront participer à ces ateliers. Ils seront par ailleurs limités à 40 participants (animateurs compris).**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

